



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé de
l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*03

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale		
Date de réception	Dossier complet le :	N° d'enregistrement
		2022-521
1. Intitulé du projet		
Projet Hotel Athletic Resort à Saint-Claude (971)		
2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)		
2.1 Personne physique		
Nom	Prénom	
2.2 Personne morale		
Dénomination ou raison sociale	Athletic Resort And Spa	
Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale	SURET Rosine	
RCS / SIRET	8 9 4 3 6 0 0 4 9 0 0 0 1 5	Forme juridique SAS
Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1		
3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet		
N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i>	
41. a) Aires de stationnement ouvertes au public de 50 unités et plus	Le projet prévoit la création d'un parking de 56 places contrôlé par un contrôle d'accès et un agent. Ce parking sera ouvert uniquement les clients de l'hôtel.	
39. Travaux construction et opérations d'aménagement b) Opérations d'aménagement dont le terrain d'assiette est 5<TA<10ha	L'emprise du projet est de 2.5ha, mais la somme des surfaces des parcelles cadastrales impactées tout ou partie par le projet est 6.6ha.	
4. Caractéristiques générales du projet		
Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire		
4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition		
Le projet prévoit la construction d'un hôtel 4* de 50 chambres accompagné :		
<ul style="list-style-type: none"> -d'un bar - restaurant, -d'un espace de réunion - conférence, -d'un spa, -d'une salle de sport, -d'une piscine extérieure -d'un parking de 2 000 m² 		

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

4.2 Objectifs du projet

Le projet a pour ambition de se démarquer des standards locaux de l'hôtellerie et de proposer à sa clientèle une prise en charge globale axée sur trois principales orientations, qui sont :

- Le sport,
- Le bien - être,
- Le ressourcement.

La cible de la clientèle est multiple : clientèle individuelle (principale), groupes de loisirs, clientèles professionnelles et locales ainsi que la clientèle « resort » (équipe de sport, notamment en période de préparation).

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Le projet prévoit la construction de plusieurs bâtiments accueillant les activités suivantes :

Bâtiments A et B : Espaces dédiés au fonctionnement de l'hôtel et aux espaces communs publics

Bâtiment A : réception, spa, fitness, poste de contrôle, salle de réunion, cuisine, restaurant, toilettes, lingerie, locaux techniques, vestiaires personnel...

Bâtiment B : Bar, boutique, bureaux de l'administration de l'hôtel

Bâtiments 1 à 6 : Partie hébergement de l'hôtel qui comprend 50 chambres

L'espace central de l'établissement supporte les activités communes extérieures et les aménagements suivants :

- Une piscine ;
 - Un grand deck, qui entoure la piscine sur 3 cotés et qui lie l'espace restaurant au bar ;
 - Un ensemble de liaisons extérieures, qui connecte tous les espaces publics et dessert les hébergements.
- Cet espace central est aménagé en jardin largement planté.

Un parking sera aménagé sur des parcelles communales voisines au Nord. Le parking comprend 56 places. Les allées principales seront réalisées en béton et les places de stationnement et leurs abords seront réalisées en pavés autobloquant plantés (surface perméable)

Un bassin de régulation sous bâtiment sera créé afin de compenser l'imperméabilisation du site.

Le projet sera raccordé au réseau électrique, au réseau Alimentation en Eau Potable (AEP) et au réseau d'assainissement des eaux usées.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

En phase d'exploitation, le site accueillera les clients de l'hôtel.

Les services et équipements offerts par le site sont :

- Logement en chambre d'hôtel
- Piscine
- Spa
- Salle de fitness
- Salle de conférence
- Restauration

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet est soumis à demande de permis de construire et déclaration loi sur l'eau.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Surface totale de la parcelle BI0439 qui accueille les installations de l'hôtel	23 000 m ²
Surface totale des aménagements de l'hôtel (hors parking)	4 150 m ²
Surface totale des parcelles BI0722, BI0492, BI0493 et BI0494 qui accueille le parking	41 455 + 534 + 564 + 476 = 43 029 m ²
Surface totale du parking	2 000 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Quartier Ducharmoy
97120 Saint-Claude

Parcelles :

Section BI, n°0439, n°0722, n°0492, n°
0493 et n°0494

Coordonnées géographiques¹

Long. 63° 70' 88" O Lat. 17° 71' 38" N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ : Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Point d'arrivée : Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de Saint-Claude est concernée par la loi montagne
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est situé au sein de l'aire d'adhésion du Parc National de la Guadeloupe.
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet est situé en partie au sein du périmètre de protection du Monument Historique : Habitation Ducharmoy (situé à 450 m à l'Est du projet) inscrit au MH
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

<p>Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?</p> <p>Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>La commune de Saint-Claude n'est pas couverte par un PPRT. En revanche, la commune est couverte par un PPRN. Le projet est situé dans une zone concernée par les aléas suivants : Mouvement de terrain : Aléa Moyen Le projet prendra en compte les contraintes géotechniques du site. ne étude préalable a été réalisée, l'attestation de la prise en compte de cette étude est jointe au PC</p> <p>Approuvé par AP le 30 décembre 2015</p>
<p>Dans un site ou sur des sols collués ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<p>Dans une zone de répartition des eaux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<p>Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<p>Dans un site inscrit ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<p>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</p>	<p>Oui</p>	<p>Non</p>	<p>Lequel et à quelle distance ?</p>
<p>D'un site Natura 2000 ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Aucun site Natura 2000 en Guadeloupe.</p>
<p>D'un site classé ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet sera raccordé au réseau AEP
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'ensemble des matériaux déblayés dans le cadre des terrassements seront réutilisés dans la mesure du possible.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le rapport déblais/remblais sera optimisé au maximum pour limiter les apports de matériaux.
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	De manière générale, les travaux pourront être source de dérangement et de mortalité pour la faune. Le projet nécessite également le défrichement d'une surface de 3500 m ² dont 1 428 m ² sont soumis à autorisation de défrichement. Ce défrichement a été autorisé par arrêté préfectoral. Des mesures ERC sont mises en place pour limiter l'impact du projet sur le milieu naturel, l'impact résiduel du projet est jugé faible. Les impacts et mesures sont décrites au chapitre 1.6 de l'annexe 6.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet nécessite le défrichage d'une surface de 3500 m ² dont 1428 m ² sont soumis à autorisation de défrichage. Ce défrichage a été autorisé par arrêté préfectoral.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet est situé dans une zone concernée par les aléas suivants : mouvement de terrain : Aléa Moyen Le territoire guadeloupéen est également soumis aux risques sismiques et cycloniques. D'une manière générale, le projet respectera les prescriptions du PPRN.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet prévoit l'implantation d'un hôtel d'une capacité de 50 chambres. L'exploitation du site générera des déplacements liés à l'attractivité de ce nouvel espace.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Des nuisances sonores, inhérentes à tout chantier, pourront être engendrées en phase travaux. En phase d'exploitation le projet ne sera pas de nature à provoquer des nuisances sonores.

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Lors de la phase travaux des vibrations pourront être générées par les engins de chantier notamment en phase de terrassement. Ces vibrations seront toutefois de faible intensité et restreintes dans le temps. En phase d'exploitation, le projet n'est pas de nature à générer des vibrations.
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet prévoit l'implantation de mâts d'éclairage indispensables à la sécurité des clients et du personnel. Les faisceaux d'éclairage seront orientés vers le bas afin de limiter l'impact du projet sur l'ambiance lumineuse du secteur.
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet en lui même n'est pas émetteur de rejets atmosphériques. Néanmoins, le trafic engendré par le projet sera à l'origine d'émissions de Gaz à Effet de Serre et microparticules.
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet entraîne le rejet d'eau pluviale et d'eau usée. Les eaux pluviales seront régulées avant rejet au milieu naturel
	Engendre-t-il des effluents ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet entrainera la production d'eaux usées d'origine sanitaire. Les installations seront raccordées au réseau public d'assainissement des eaux usées.
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En phase chantier, le projet sera générateur de déchets (déchets de matériaux, entretien des engins etc...). En phase d'exploitation, les activités de l'hôtel seront génératrices de déchets (cartons, plastiques, déchets ménagers...). L'ensemble des déchets produits seront triés et évacués vers des centres agréés.

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est situé en partie au sein du périmètre de protection de l'habitation Ducharmoy inscrit au Monument Historique. Toutefois compte tenu de la distance entre les deux projets et des constructions environnantes, le projet ne portera pas atteinte à ce monument. Le site du projet est par ailleurs situé en zone B de "moindre sensibilité archéologique" (AP n°2008 - 1348 AD/1/4). En cas de découverte fortuite de vestige archéologique, une déclaration de découverte sera adressée à la mairie.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet va entraîner une modification de l'occupation du sol. Actuellement, la parcelle est occupée par des habitats naturels.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

cf. Annexe 6

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Compte tenu des mesures de maîtrise des risques décrites ci-avant (Annexe 6), les impacts du projet sur l'environnement sont jugés faibles.

Dans ce contexte, il n'est pas nécessaire que le projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale.

Pour information, le projet fait l'objet d'une procédure loi sur l'eau. Un dossier de déclaration loi sur l'eau comprenant une évaluation des incidences a été déposé. Cette évaluation d'incidence comprend notamment une étude faune flore habitat réalisée par le bureau d'études Biotope et une étude hydraulique réalisée par Egis.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Annexe 6 : Note synthétique des impacts du projet et mesures

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à Saint-Claude

le. 12/10/2022

Signature

R. Guerot
R. Guerot
**S. A.S. ATHLETIC RESORT AND SPA
DOMAINE DE MONTERAN
LIEU-DIT-DAIM
V.2 97 120 SAINT-CLAUDE
PORT: 0690 48 10 96 / 0690 83 44 00
SIRET: 694 360 049 00015 APE: 5510 Z**

